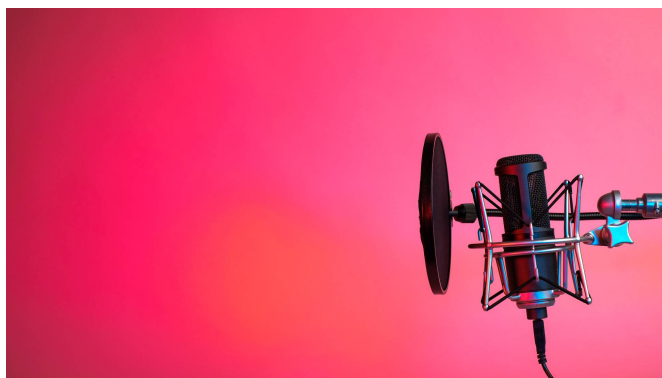


Pourquoi s'organiser avec la CGT pour les élections CSE ? Sophie Binet répond au micro



Une mobilisation des retraites qui fut longue et pugnace, un lien entre syndicats et population qui semble en être sorti renforcé et des adhésions aux organisations qui reflètent cet élan avec une hausse exceptionnelle du nombre de nouveaux membres depuis le début de cette année, c'est dans ce contexte que se profilent les élections professionnelles qui auront lieu dans les prochaines semaines et mois, dans la plupart des entreprises privées. Mais au fait, à quoi ça sert de se syndiquer ? Comment fonctionne une grande confédération comme la CGT, et pourquoi voter ou même, pourquoi pas, se présenter dans sa boîte ? Sophie Binet répond au micro de Clément Ollivier pour Expression Directe.

Résumé - Interview - Sophie Binet

Sophie Binet, vous êtes la secrétaire générale de la CGT, qui revendique plusieurs dizaines de milliers de nouveaux adhérents depuis le début de l'année 2023. Est-ce que vous pensez que c'est un engagement qui retrouve du sens pour les gens ?

Oui, c'est une vraie dynamique qui est en train de se créer.

Ça montre qu'on a envie de relever la tête face à nos employeurs, qu'on a envie de reprendre la main sur le sens et le contenu de notre travail. Ce qui est génial avec l'action syndicale, c'est que ce n'est pas une action délégataire.

Quand on se syndique, on ne se syndique pas pour soutenir quelqu'un ou quelque chose, on se syndique pour agir avec ses collègues – les gens qui nous entourent – pour faire bouger très concrètement les choses sur son quotidien ou faire en sorte de reprendre la maîtrise du contenu et du sens de son travail, par exemple.

Il y a un slogan à la CGT : « Le travail à plusieurs visages, la CGT a le vôtre. » Ce que vous dites, c'est, qu'en fait, la CGT, c'est ce qu'en font ses adhérents ?

C'est exactement ça ; à la CGT, on a plus de 600 000 syndiqués : des assistantes maternelles, des infirmières, des officiers de marine marchande, des livreurs à vélo... on a même quelques DRH qui sont syndiqués à la CGT (!) des intérimaires, des caissières, des chauffeurs routiers... c'est très varié, et c'est ce qui fait la richesse du syndicalisme et de la CGT.

Le principe, c'est d'avoir une organisation en proximité qui permette aux syndiqués de décider elles-mêmes et eux-mêmes des actions qu'ils et elles veulent mener, des revendications qu'ils et elles veulent porter.

Ce sont les syndicats et les syndiqués qui décident vraiment des actions et des revendications qu'ils et elles portent par rapport à leurs problématiques au travail.

Des élections professionnelles arrivent dans les prochains mois, dans les prochaines semaines, dans la plupart des entreprises privées. À quoi ça sert de voter, par exemple, pour la CGT, voire de se présenter à ces élections professionnelles ?

Avoir des élus syndiqués dans l'entreprise, ça sert d'abord à avoir des droits supplémentaires.

Quand il y a un syndicat dans l'entreprise, on peut négocier sur les salaires parce que l'employeur est obligé, chaque année, d'ouvrir une négociation sur les salaires.

Cela permet aussi d'avoir un levier pour être accompagné et défendu individuellement, par exemple, quand on est victime de harcèlement sexuel – ça arrive beaucoup trop souvent – ou quand on a un problème pour se faire payer ses heures supplémentaires.

Quelle est la particularité des listes de la CGT ?

D'abord, la CGT est indépendante des employeurs, des partis politiques et des gouvernements. C'est très important car ce que nous défendons, c'est l'intérêt des salarié-es.

Le deuxième point, c'est que la CGT est très attentive au fait que les salariés prennent les décisions. Quand des négociations importantes ont lieu en entreprise, nous prenons toujours notre décision après avoir consulté les syndiqués et les salariés. C'est comme cela que nous décidons de signer ou pas un accord.

Dernier point, la CGT fait en sorte d'être le plus efficace possible pour gagner des droits pour les salariés. C'est pour cela que nous portons l'unité syndicale et que nous essayons toujours de rassembler les organisations syndicales pour nous faire entendre face aux employeurs.

Si l'employeur ne veut pas négocier et entendre nos propositions, nous n'avons pas peur d'organiser la mobilisation, que ça soit par voie de pétitions, en organisant des réunions, voire en faisant grève lorsque nécessaire.

Imaginons que je veuille me présenter aux élections dans mon entreprise, je peux, par exemple, adhérer à la CGT et me présenter au nom de la CGT ?

Tout à fait. Les élections professionnelles constituent une superbe occasion pour s'organiser face à l'employeur et reprendre la maîtrise du sens et de la finalité de notre travail, de porter des propositions collectives face à l'employeur en créant une section syndicale dans son entreprise.

